

Consécration annuelle du genre humain au Sacré-Cœur

— o —

POUR ROME ET POUR LE MONDE

Sa Sainteté s'est vue solliciter de daigner prescrire, en ouvrant également les trésors des indulgences, que chaque année, en la fête du Sacré-Cœur, l'on renouvelle l'acte de consécration par lequel Léon XIII, d'heureuse mémoire, décida, le 25 mai 1899, de vouer au très auguste Cœur de Jésus le genre humain tout entier. Ces instances avaient pour but de perpétuer la mémoire d'un acte aussi solennel de religion et de lui faire produire sans cesse les fruits de salut qui en ont une première fois décollé.

Sa Sainteté a fait à ces prières l'accueil le plus empressé. Et, dans son extrême désir de voir les fidèles croître en la dévotion qu'ils ont conçue envers le Sacré-Cœur et s'efforcer, par cette consécration, de s'unir avec plus de ferveur à ce Cœur si plein de suavité, il a ordonné que tous les ans, en la fête susdite, dans toutes les églises paroissiales et les autres où la fête se célèbre, l'on récite devant le Saint-Sacrement, exposé en forme publique à l'adoration, la formule de consécration proposée par le même Léon XIII. On y devra joindre les litanies en l'honneur du Sacré-Cœur.

A tous les fidèles qui assisteront d'un cœur contrit et avec dévotion à cette pieuse cérémonie et qui prieront à ses intentions, Sa Sainteté a bénévolement octroyé une indulgence de sept ans et sept quarantaines. Ceux qui, purifiés par la confession sacramentelle, s'approcheront aussi de la Sainte Table, obtiendront de sa clémence une indulgence plénière. Suivant la déclaration du Saint-Père, ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. Le présent acte a valeur perpétuelle, nonobstant toute disposition contraire.

Donné à Rome : de la Secrétairerie de la Sacrée-Congrégation des Indulgences et des SS. Reliques, le 22 août 1906.

A. Cardinal TRIPEPI, préfet.

D. PANICI, Archev. de Laodicée, secrét.

L'importance du document n'a d'égal que sa simplicité. Qu'entend faire Pie X, d'après ses propres expressions ?

Entretenir vivant dans les âmes le souvenir de l'hommage universel que Léon XIII décerna au Sacré-Cœur.